

# Organisme de formation "Les pépites du loup"

1 rue des Mauriers

35400 Saint-Malo

Email: [contact@lespepitesduloup.fr](mailto:contact@lespepitesduloup.fr)

Tel: +33256271214



## BC 02.02 - PRÉVENTION ET SÉCURITÉ de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

*La prévention des risques et la sécurité dans son activité professionnelle sont deux indispensables dans le secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Le professionnel doit veiller à préserver sa santé et sa sécurité aux domiciles.*

**Durée:** 42.00 heures (6.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Professionnels de la petite enfance / assistante maternelle
- Professionnels dans le milieu éducatif
- Professionnels médico-sociaux
- Personne en reconversion professionnelle

### Prérequis

- Aucun pré-requis
- Une connexion internet et un ordinateur sont obligatoires pour réaliser la formation

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques liés à son activité professionnelle
- Mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé
- Détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.

### Contenu de la formation

- Organisation, Aménagement et Sécurisation de l'espace professionnel
  - SAVOIRS ■ Les responsabilités et les assurances professionnelles. ■ Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels. ■ La composition, la fonction et les risques inhérents à chaque pièce du domicile. ■ Les différentes formes d'intimité : sociale, affective, matérielle. ■ L'ergonomie et l'aménagement des espaces. ■ Les sources de dangers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile. ■ Les risques d'accident domestique dans les différentes pièces de la maison. ■ Les équipements de protection et de sécurisation du domicile. ■ Le matériel domotique, les objets connectés et les applications domotiques. ■ Les aides financières pour aménager le domicile. ■ Les limites de son intervention dans la prévention des risques.
  - SAVOIR-FAIRE ■ Définir conjointement au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles. ■ Proposer et/ou réaliser des petits aménagements du domicile en prévention des accidents domestiques. ■ Vérifier l'accessibilité à l'extérieur du domicile et proposer des solutions de facilitation d'accès. ■ Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques. ■ S'assurer d'une ventilation et d'une aération optimale du domicile. ■ Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.
  - SAVOIR-ÊTRE ■ Être à l'écoute des habitudes et de la culture du particulier employeur. ■ Être vigilant. ■ Être prévoyant. ■ Être force de proposition.
- Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention
  - SAVOIRS ■ Les risques professionnels et leurs impacts : risques psycho-sociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements. ■ L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques. ■ La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle. ■ Les obligations et réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance. ■ Les ressources et structures de référence en termes de sécurité et prévention des risques professionnels.

Organisme de formation "Les pépites du loup" | 1 rue des mauriers St Malo 35400 | Numéro SIRET: 84513672000024 | Numéro de déclaration d'activité: 53351081735 (auprès du préfet de région de: Bretagne)

# Organisme de formation "Les pépites du loup"

1 rue des Mauriers

35400 Saint-Malo

Email: [contact@lespepitesduloup.fr](mailto:contact@lespepitesduloup.fr)

Tel: +33256271214



- SAVOIR-FAIRE ■ Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive. ■ Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés. ■ Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation. ■ Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques. ■ Limiter ses gestes et déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort. ■ Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel. ■ Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire. ■ Organiser ses déplacements afin d'optimiser les temps de trajet. ■ Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle. ■ Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.
- SAVOIR-ÊTRE ■ Être vigilant. ■ Être à l'écoute de soi. ■ Être prudent.

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Gesret Carolane, directrice des pépites du LOUP et co-responsable pédagogique, Formatrice

Riguet Charlotte, co-responsable pédagogique et responsable handicap

### Moyens pédagogiques et techniques

- Vidéos
- Documents supports (Quizz, images interactives)
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Tests de positionnement initial et final
- Evaluation à chaque module
- Evaluation finale
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de réalisation de l'action de formation.